

DP
Cadres
LILLE



Bureau Régional de Lille
37, rue de Tournai
59000 LILLE
Tél. 03 28 55 76 06
SNCF 223360 – Fax 223628

UNION FEDERALE DES CADRES ET MAITRISES C.G.T

Echo de la Réunion du 30 novembre 2007

DECLARATION PRELIMINAIRE DE LA DELEGATION CGT

MONSIEUR LE DIRECTEUR

La délégation CGT souhaite vous lire une déclaration relative au conflit sur la réforme des régimes dits spéciaux.

En premier lieu, nous vous rappelons que ce conflit n'est que suspendu, ce qui veut dire qu'il peut reprendre à tout moment ! Les choses sont claires sur ce sujet pour tous les cheminots et nous l'espérons pour vous.

Ainsi, en dehors des premières propositions du 21 novembre, de nombreuses incertitudes subsistent notamment sur le cadrage de la réforme :

- Allongement de la durée de cotisation,
- Application de la décote,
- Indexation des pensions sur le coût de la vie.

A l'issue des tables rondes, si les cheminots n'ont pas gain de cause, le conflit risque de reprendre.

Nous regrettons tous, le temps perdu, les désagréments endurés par les usagers, les pertes subies par les entreprises et les artisans et on l'oublie ou on l'ignore, l'argent perdu par les cheminots grévistes !

Tout ça pour en arriver au point de départ normal : ouvrir de véritables (et nous insistons sur véritables) négociations sur le cadrage de la réforme, en lieu et place de vouloir enfermer les Organisations Syndicales dans des négociations à la marge sur les modalités d'application de la réforme dans l'entreprise.

La Direction de la SNCF, dès l'annonce des points précis de la réforme, s'est rangée du côté du gouvernement contre ses salariés ; abandonnant résolument la neutralité que l'on est en droit d'attendre de la part de dirigeants d'une entreprise publique.

Le gouvernement s'est servi de ses alliés politiques pour jeter l'opprobre sur les cheminots, les livrant en pâture à l'opinion publique. Cette attitude est indigne et irresponsable de la part d'élus républicains dont la mission est de défendre le Service Public et ses salariés et aussi d'avoir un rôle de cohésion sociale.

La presse, dans sa grande majorité, a manié le mensonge et les arguments les plus vils pour dresser l'opinion contre les grévistes. Il est inutile de creuser beaucoup pour en trouver les raisons.

Les médias avec en tête TF1, après avoir martelé l'opinion publique de fausses vérités, on ne les compte plus et on ne peut que s'étonner que la direction de l'entreprise n'ait apporté aucun démenti à cela !, les médias donc, se sont surtout efforcés lors du conflit, de mettre en évidence la galère des usagers sans quasiment jamais donner la parole aux grévistes.

La démarche globale était de présenter les cheminots comme des privilégiés et des nantis en occultant ceux qui ont bénéficié du paquet fiscal, d'augmentations intempestives ou qui partent en retraite avec des parachutes dorés !

Nous vous rappelons que les vrais nantis sont ceux qui, nés déjà riches et persuadés que c'est grâce à leur mérite personnel, jouissent de l'extraordinaire privilège de s'enrichir encore plus du travail des autres !

Quand un journaliste de TF1 qui gagne en un mois ce que la plupart des cheminots gagnent en un an, qualifie ceux-ci de nantis, le comble du ridicule est atteint ! Ceux parmi les journalistes qui se sont attachés à faire honnêtement leur travail d'information objective n'en sont que plus admirables.

En deuxième lieu, Monsieur le Directeur, nous souhaitons revenir sur ces 2 semaines de grève faisant suite à la mobilisation record du 18 octobre ;

Malgré les négociations en sous-main avec la FGAAC pour en limiter l'impact, le mouvement a été d'une ampleur considérable. Il a fini par s'arrêter, la direction de l'entreprise et le gouvernement acceptant enfin de négocier. Pour la première fois, ce mouvement a vu sur une durée aussi longue, une participation massive de maîtrises et de cadres et une intersyndicale fonctionnant sans faille. La preuve est donc donnée que les motivations dans ce mouvement, sont importantes et partagées par l'ensemble des collèges des salariés de l'entreprise.

Il faut être sourd et aveugle ou autiste pour ne pas admettre qu'une très grande majorité des cheminots rejettent cette réforme.

En troisième lieu, nous reviendrons sur le rôle des cadres dans ce mouvement en cours.

Le 18 octobre était déjà marqué par un record historique de 50% de cadres en grève. Le 14 Novembre et les jours qui suivirent, l'engagement des cadres dans le mouvement a été fortement marqué et on a constaté une représentation encore plus massive des cadres lors des manifestations des 14 et 20 Novembre.

Dans ce mouvement, les cadres ne se sont pas laisser enfermer dans ce que nous appellerons « un conflit de loyauté » entre la direction de l'entreprise et le corps social cheminot. Cette fois, après avoir assuré le relais de la direction pour expliquer le plus objectivement possible, le contenu réel de la réforme, ils ont affichés fermement leur conviction et donc le rejet de la réforme.

Cette réforme, il ne faut pas l'oublier, est l'une des plus injustes les concernant. Commenant souvent leur carrière plus tard que les collègues des autres collèges, dans le climat actuellement délétère et en absence d'avenir de l'entreprise en tant qu'entreprise intégrée, le principe des décotes et le fait de partir à 60 ans au lieu de 55 leur paraissent insurmontables.

Les mesurettees proposées par Mme Idrac, compte épargne Temps, Plan Epargne retraite d'Entreprise, rachats, à quel prix ! des années d'étude paraissent bien maigres face aux pertes engendrées par les cadres et mettent en évidence qu'il y a réellement une problématique.

En dernier lieu, nous ne saurions occulter le FRET. Après les grenelles de l'environnement où l'on pouvait espérer de vraies résolutions, mais qui se résument en fait, en une vaste fumisterie, nous ne doutons pas un instant que l'on fera porter le chapeau de pertes de trafics et de clients aux seuls grévistes.

Nous aimerions juste vous rappeler Monsieur le Directeur, que Messieurs VERON et MAREMBAUD ont fait bien pire à eux 2 que 80 000 cheminots en grève pendant 8 jours ; mais encore une fois, il a fallu le dépôt d'un préavis de grève pour que s'ouvre enfin une table ronde industrielle avec le Directeur Délégué Fret sur la réorganisation actuelle toujours contestée.

Enfin et nous en resterons là, nous vous rappelons que même si le mouvement est en suspens, notre mobilisation reste forte contre ce que l'on peut appeler une rupture unilatérale de notre contrat de travail et un recul social de notre société.

Merci de votre écoute, Monsieur le Directeur

BULLETIN D' ADHESION A L' UFCM – CGT

A retourner au syndicat UFCM – CGT de Lille - 37, rue de Tournai – 59000 LILLE (Fax 221816)

Ou à remettre à un militant de l'UFCM-CGT

NOM Prénom

Etablissement Service

Fonction Grade

Tél. Mail.